

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

99_DE-014-200086379-20251216-DEL20251216

Date de convocation
10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le seize décembre à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
16 décembre 2025

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémie Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Sylvestre Gout, Corentin Riou, Laurent Weinreich, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Précilla Carré, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29

Présents : 21

Pouvoir : 2

Excusés : Catherine Letellier, Delphine Besson, Anne-Claire Poignard

Votants : 23

Absents : Michel Lepaisant, Jean-Michel Eude, Delphine Bachelot, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin,

Pouvoirs :

Delphine Besson a donné pouvoir à Murielle Knoll
Anne-Claire Poignard a donné pouvoir à Précilla Carré

Corentin Riou est désigné secrétaire de séance.

DEL2025_12_10

DEMANDE DE SUBVENTION – CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS

Dans le cadre de la programmation 2026 des Dominicaines Espace Culturel & Artothèque, la ville de Pont-l'Évêque sollicite le Département du Calvados pour une subvention au titre d'une *Demande de subvention culture – Arts Visuels*.

En 2000, Pont-l'Évêque célébrait la restauration de son quartier ancien et inaugurait la nouvelle fonction culturelle de l'ancien couvent des Dominicaines. Ce lieu d'expression culturelle reconnu sur le territoire, a permis à la ville d'affirmer sa volonté sans cesse renouvelée de valoriser le patrimoine et la création artistique.

Le bâtiment est intégré dans un environnement patrimonial riche : la place du tribunal avec la fontaine de Brossard remise en eau, le tribunal et l'ancienne prison, tous deux édifiés dans un style néo-classique par Harou Romain, nous plongent directement dans un univers historique Normand.

Entre 2000 et 2025, ce sont donc plus de 30 programmations artistiques et patrimoniales qui ont été menées et plus de 100 expositions proposées. Toutes ces expositions ont été nourries par des collaborations passionnantes et des rencontres exceptionnelles avec des artistes, des galeries, des musées, des institutions régionales ou nationales. Tantôt monographiques, tantôt collectives, variant les supports et les matières, ces expositions n'ont eu d'ambition que celle de partager ensemble les regards portés sur l'art tout en soutenant une filière professionnelle locale.

Cette saison, trois temps forts marquent la programmation

Premièrement, Tom Nadam investit les espaces avec une exposition puissante, mêlant abstraction et figuration dans un travail où la matière dialogue avec la lumière. Dans un second temps, Arnaud Rochard propose une exploration sensible de l'objet et du quotidien. Son approche plastique, à la fois poétique et rigoureuse, transforme le banal en œuvre d'art, questionnant notre rapport aux formes, à l'espace et à la perception. Enfin, l'exposition photographique « Cambrousse » s'attache à révéler les multiples visages de la ruralité contemporaine. À travers une sélection d'artistes photographes, cette exposition thématique dresse un portrait nuancé, loin des clichés, de ces territoires souvent oubliés mais profondément vivants.

Au-delà des expositions et du soutien à la création contemporaine, Les Dominicaines a la charge de la valorisation patrimoniale de l'ancienne prison de Pont-l'Évêque, édifice remarquable de l'architecture pénitentiaire du XIXème siècle. À travers des visites commentées, théâtralisées, et des événementiels.

Chaque année, le centre d'art propose plusieurs expositions temporaires mêlant art contemporain, photographie et création émergente.

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur la présente demande de subvention.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **SOLLICITE** pour Les Dominicaines Espace Culturel et Artothèque une subvention de 5000€ auprès du Conseil Départemental du Calvados au titre du motif *d'exposition à caractère patrimonial et d'intérêt départemental* pour la programmation 2026.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur Le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives relatives à cette affaire.

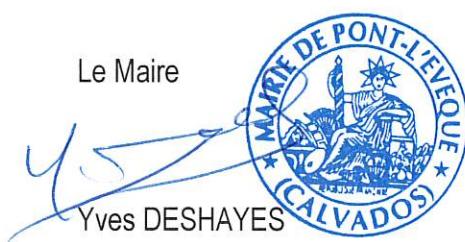
Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

Le Secrétaire de séance,



Corentin RIOU

Le Maire



Yves DESHAYES